

Paris-Francfort Fellowship 2020

1/Le programme

Ce programme de formation internationale est unique en son genre. Co-organisé par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, le BIEF, la Foire du livre de Francfort et Pro Helvetia, il est destiné aux jeunes professionnels du livre de France, d'Allemagne et de Suisse francophone et germanophone. Il s'adresse aux libraires, éditeurs, responsables de droits ou marketing, scouts, agents littéraires et bibliothécaires déjà en poste, en stage ou en recherche d'emploi. Il est également ouvert aux étudiants de master 1 et 2 « métiers du livre et de l'édition » ou en filière équivalente.

2/Déroulement du programme

Dans le but de mieux connaître les marchés du livre français et allemand, les participants se rendent dans chacun des deux pays pour un voyage d'étude. Le programme est composé de trois modules de quatre jours chacun :

- 1er module : un cours de préparation linguistique à Francfort,
- 2e module : un voyage d'étude en Allemagne comprenant des rencontres avec des professionnels de maison d'édition représentant différents domaines éditoriaux, des librairies et des organisations professionnelles,
- 3e module : un voyage similaire d'étude en France.

3/Comment postuler ?

Les candidatures doivent être envoyées par mail à k.petrovic@bief.org avant le 31 janvier 2020

- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation
- Lettre de recommandation (employeur, professeur, responsable de stage...)

3/Conditions de participation

- Avoir moins de 35 ans au début du programme
- Être jeune professionnel en congé sans soldes ou en congés payés (Lettre d'accord de l'employeur)
- Être jeune professionnel au chômage (Attestation Pôle emploi obligatoire)
- Être en master 1 ou 2 « métiers du livre et de l'édition » ou en filière équivalente
- Être entièrement disponible sur toute la durée du programme (**22 mai au 5 juin 2020, 15 jours en tout**)
- Connaissances de base dans la langue partenaire (allemand / français)
- Résider d'une manière permanente en France, en Allemagne, en Suisse

4/Rémunération

Les participants reçoivent un per diem d'un montant de 56,25 euros par jour durant la durée du programme, soit 450 euros en tout. Les frais de déplacement liés au programme sont subventionnés sur une base forfaitaire ne couvrant pas entièrement les frais réels. Ces mêmes frais sont pris en charge par Pro Helvetia pour les participants suisses.